



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Réouverture des déchèteries intercommunales du territoire Bresse et Saône

Les déchèteries de Feillens et de Pont-de-Vaux réouvrent leurs portes aux particuliers.

Horaires d'ouverture des déchèteries : application des horaires d'été

Secteur Sud (Feillens) à compter du mardi 14 avril 2020 :

- Le lundi et le samedi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 19h ;
- Du mardi au vendredi de 13h30 à 19h.

Secteur Nord (Pont-de-Vaux) à compter du mercredi 15 avril 2020 :

- Le lundi et le mercredi de 14h à 18h ;
- Le jeudi de 9h à 12h ;
- Le vendredi de 15h à 18h ;
- Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

N.B. : pour les professionnels, l'accès à la déchèterie de Feillens s'effectuera le jeudi matin, uniquement sur rendez-vous auprès de Franck Dagognet, agent de police intercommunale.

Quelques consignes...

L'accès aux déchèteries :

- Sera limité à 5 (déchèterie de Feillens) et 3 (déchèterie de Pont-de-Vaux) véhicules à la fois (un filtrage sera mis en place à l'entrée des structures) ;
- Sera immédiatement fermé dès lors que les bennes seront pleines.

En outre, Guy Billoudet, Président de la Communauté de communes Bresse et Saône :

- rappelle que l'accès aux points d'apports volontaires des déchets n'est pas encore réautorisé ;
- demande à tous d'adopter une attitude citoyenne en ne déversant pas les sacs poubelles aux points d'apports volontaires ou en déchèterie, les collectes étant quant à elles toujours maintenues.

Il est rappelé à l'ensemble des habitants du territoire que les déchèteries et les points d'apport volontaire sont placés sous vidéosurveillance. Tout acte contrevenant aux consignes indiquées ci-dessus sera verbalisé.

Guy Billoudet, Président, appelle enfin l'ensemble des usagers à faire preuve de calme et de civisme dans les structures et auprès du personnel, en appliquant l'ensemble des gestes barrières indiqués dans le cadre de la lutte contre le COVID-19. Il tient par avance à « saluer et remercier l'ensemble des équipes qui seront mobilisées, qui en

cette période particulière et difficile, rendent toujours avec professionnalisme et dévouement la mission de service public qui leur est attribuée. »

Renseignements complémentaires

Communauté de communes Bresse et Saône

03 85 36 37 18

Marielle GAMBUT, responsable Environnement

mgambut@ccbresseetsaone.fr

Julien CORSAN, chargé de communication

jcorsan@ccbresseetsaone.fr